



DOSSIER TECHNIQUE

4^{ème} AQUATHLON DU PAYS ROUSSILLONNAIS – ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE

26 MARS 2022

Indice 000

Pièces jointes : sans objet.



FORMATS JEUNES

6-7 ans 8-9 ans
10-11 ans 12-13 ans

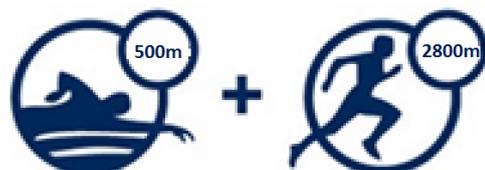
COURSE FÉMININE

Labélisée FFTRI

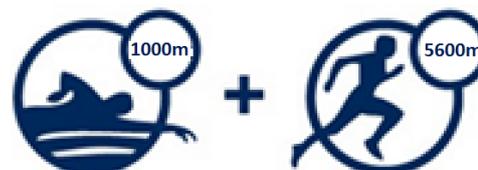
**COURSE
PARATRIATHLON**

COURSES RELAIS

FORMAT XS



FORMAT S



SOMMAIRE

PAGES

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MANIFESTATION.....	3
1.1 Présentation générale	3
1.2 Contacts de l'organisation	4
1.3 Planning de la journée.....	4
1.4 Organisation pour la natation	4
1.5 Organisation de l'aire de transition.....	5
1.6 Organisation pour la course à pied	5
1.7 Ravitaillements	5
1.8 Informations sur le dispositif de sécurité de la manifestation	5
1.8.1 Véhicules d'accompagnement.....	6
1.8.2 Signaleurs sur le parcours	6
1.8.3 Organisation de la sécurité médicale.....	6
2. LES ÉPREUVES DE L'AQUATHLON.....	7
2.1 Épreuve 1 : Aquathlon « S »	7
2.2 Épreuve 2 : Aquathlon distance « XS »	7
2.3 Épreuve 3 : Aquathlon « Jeunes »	7
2.4 Inscriptions et retrait des dossards	8
3. LES PLANS.....	9
3.1 Plan général du site.....	9
3.2 Plan de la piscine Charly Kirakossian	10
3.3 Plan de l'aire de transition	11
3.4 Les parcours « course à pied ».....	12
3.4.1 Parcours S et XS (2800m - 5600m).....	12
3.4.2 Parcours Jeunes - Mini-poussins (300m).....	13
3.4.3 Parcours Jeunes - Poussins (600m).....	14
3.4.4 Parcours Jeunes - Pupilles (1200m).....	15
3.4.5 Parcours Jeunes - Benjamins (1900m)	16
4. RÈGLEMENT COMPLET	17

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA MANIFESTATION

1.1 Présentation générale

Le Rhodia Club Natation Triathlon (RCNT) organise la 4^{ème} édition de l'**Aquathlon du Pays Roussillonnais – Entre Bièvre et Rhône**, le samedi 9 octobre 2021, sur la commune de Roussillon.

Cette manifestation sportive, enchainant une épreuve de natation puis course à pied, se tiendra sous l'égide de la fédération française de triathlon. Cette journée se déroulera en plusieurs temps, puisque nous proposons plusieurs formats de courses en fonction des catégories d'âge. Ainsi, chaque sportif pourra trouver le défi qui lui convient, à partir de la catégorie « mini poussins » à « vétéran ».

Nous avons également choisi de mettre en valeur notre manifestation en optant pour 3 labels proposés par la fédération, à savoir :



- le label « triathlon durable » (2 étoiles), pour lequel nous nous engageons à réduire l'impact écologique de notre manifestation. Nous utilisons des gobelets en carton et avons pris des dispositions pour valoriser les producteurs locaux et sensibiliser les bénévoles,



- le label « triathlon mixité », où nous proposons des départs exclusivement dédiés aux femmes et mettons à disposition des vestiaires séparés hommes/femmes,



- le label « épreuve accessible » : pour permettre aux personnes présentant un handicap d'accéder à nos épreuves.

Le point central de cette journée sportive est la piscine Charly Kirakossian à Roussillon, où se dérouleront les épreuves de natation. Les parcours « course à pied » sont tracés à l'intérieur du parc de la piscine pour les plus jeunes, et emprunteront les voies communales (trottoirs) pour les autres. Sur la journée, nous envisageons d'accueillir environ 160 jeunes et 200 adultes.

Adresse : Piscine Charly Kirakossian
rue Beyle Stendhal
38150 ROUSSILLON

Nos épreuves :

	Ouvert aux catégories	Distances
Aquathlon « S »	Cadet à Master	1000m (nat) / 5600m (c-a-p)
Aquathlon « XS »	Minime à Master	500m (nat) / 2800m (c-à-p)
Aquathlon « jeunes »	Mini-poussin à Benjamin	Selon catégorie

Les épreuves S et XS peuvent être effectuées en relai et/ou relai mixte, et sont ouvertes aux athlètes « handisport ».

1.2 Contacts de l'organisation

- Mail : rhodia.triathlon@gmail.com
Mail évènement : aquathlon.roussillon38@gmail.com
Page facebook : AquathlonPaysRoussillonnaisRCNT
Inscriptions : <https://chronospheres.fr/>

1.3 Planning de la journée

Notre aquathlon se compose de 3 épreuves, qui s'enchainent sur la journée. Le début des épreuves (première vague) est programmé à partir de 9h00 du matin.

- Épreuve 1 : Aquathlon distance « S »
 - Première vague : départ à 9h00
 - Dernière vague : départ à 12h00 , arrivée 13h00
-  - Récompenses pour l'épreuve 1 : podium à 13h00
- Épreuve 2 : Aquathlon distance « XS »
 - Première vague : départ à 13h00
 - Dernière vague : départ à 15h15 , arrivée 16h00
- Épreuve 3 : Aquathlon « jeunes »
 - Première vague : départ à 15h30
 - Dernière vague : départ à 17h15 , arrivée 17h45
-  - Récompenses pour l'épreuve 2 : podium à 17h30
-  - Récompenses pour l'épreuve 3 : podium à 17h50

Les horaires détaillés pour l'ensemble des vagues sont définis au §2.

1.4 Organisation pour la natation

Un briefing d'avant course sera donné sur le bord du bassin au départ de chaque vague, seulement pour les enfants La natation est organisée dans un bassin couvert de 25m, divisé en 4 lignes d'eau. La douche est obligatoire avant d'entrer dans l'eau. Le port du masque est obligatoire jusqu'au départ. Des poubelles seront disponibles à chaque ligne d'eau.

Les départs se font dans l'eau par vague successives de 4 nageurs maximum par ligne, à l'exception des mini poussins qui peuvent être 5 nageurs par ligne.

Les concurrents sont appelés 10 minutes avant leur départ en chambre d'appel et pourront installer leurs affaires de course à pied dans l'aire de transition lorsque le dernier nageur de la vague précédente aura quitté l'aire de transition.

L'organisation s'efforce de constituer des vagues par catégorie et sexe. Le port du bonnet est obligatoire dans le bassin. La sortie de l'eau s'effectue par le mur, du côté des plots, pour toutes les lignes d'eau.

L'organisation effectue le décompte des longueurs et présente un signal visuel subaquatique avant le dernier aller-retour.

1.5 Organisation de l'aire de transition

L'aire de transition est située à la sortie du bassin. Elle se compose de 16 emplacements individuels (2 rangées de 8 chaises), séparée du public par des barrières et rubalise. Un membre de l'organisation reste présent sur l'aire ou à proximité. Une distance suffisante entre chaque emplacement sera respectée suivant les directives en vigueur.

Avant chaque vague, les concurrents devront placer leurs affaires de course à pied dans une caisse prévue à cet effet, au niveau de leur chaise. Chaque emplacement individuel est identifié par un numéro correspondant à la ligne d'eau du concurrent. Chaque participant est assuré d'effectuer la même distance entre la sortie de l'eau et la sortie de l'aire de transition.

A la transition, chaque participant devra placer ses affaires de natation (bonnet, lunettes, etc..) dans sa caisse, et la laisser au pied de sa chaise. Elles seront restituées par l'organisation sur la ligne d'arrivée.

1.6 Organisation pour la course à pied

Tous les parcours seront matérialisés par rubalise et par un système de fléchage temporaire au sol. A l'issue de la journée, toutes les rubalises et flèches au sol seront retirées par l'organisation. Tous les parcours empruntent des sols souples et en asphalte.

Tous les compétiteurs doivent porter le dossard fourni par l'organisation, visible devant, non plié ou coupé.

Les parcours pour les épreuves « jeunes » sont tracés à l'intérieur du parc de la piscine Charly Kirakossian, qui est clôturé et sécurisé, ou dans son environnement très proche (terrain de basket à côté), sans traverser de route.

Le tracé pour les épreuves S et XS présente un dénivelé positif de 25m (parcours à effectuer 2 fois pour l'épreuve S) et emprunte des voies communales. Pour ces parcours, un point de contrôle sera mis en place à la sortie du parc municipal Prudhomme (point le plus éloigné).

Pour les épreuves comportant plusieurs tours, un point de contrôle sera mis en place vers la zone d'arrivée, où il sera remis aux concurrents une cordelette à chaque passage.

1.7 Ravitaillements

Une zone de ravitaillement est mise en place au départ de la course à pied. Tous les participants sont obligés de passer devant la zone de ravitaillement à chaque tour de course, quelque soit la distance. Les verres à usage unique seront remplis par l'organisateur en prenant toutes les précautions nécessaires.

Une zone de propreté est systématiquement mise en place à proximité du ravitaillement.

A l'arrivée, le ravitaillement sera remis à chaque participant dans un sac fermé.

1.8 Informations sur le dispositif de sécurité de la manifestation

Le port du masque sera obligatoire sur tout le site de l'épreuve. Aucun public ne sera autorisé dans l'enceinte de la piscine. Pour la remise des dossards et à la sortie de l'aire de transition du gel hydro-alcoolique sera à disposition.

1.8.1 Véhicules d'accompagnement

L'organisation ne prévoit pas de véhicules d'accompagnement particuliers (type moto ou automobile), à l'exception des vélos matérialisant la « tête de course » et « fin de course » pour chaque vague.

1.8.2 Signaleurs sur le parcours

Des signaleurs positionnés sur le parcours seront en communication permanente par talkie-walkie et/ou téléphone portable. Ils seront équipés d'une tenue distinctive. En cas de nécessité, ils auront pour consigne de contacter l'organisation restée à la piscine, voire directement les pompiers en appelant le 18. La position des signaleurs est détaillée au §3.4 du dossier, sur les plans de chaque parcours « course à pied ».

Pour les épreuves para-triathlon, des signaleurs mobiles (à pied ou VTT) pourront suivre les athlètes en fauteuils et assurer leur sécurité.

1.8.3 Organisation de la sécurité médicale

A la piscine, une équipe de secouristes (3 à 4 personnes) sera sur place et disposera du local « infirmerie ». Cette équipe est composée de bénévoles membres de notre association et des maitres-nageurs sauveteurs du club. Elle sera complétée par deux personnes situées au point le plus éloigné du parcours S et XS (à la sortie du parc municipal Prudhomme).

La sécurité du bassin sera assurée par les maitres-nageurs sauveteurs et BNSSA du club.

2. LES ÉPREUVES DE L'AQUATHLON**2.1 Épreuve 1 : Aquathlon « S »**

Distance natation (m)	Distance course à pied (m)	N° de vague	Sexe H : Homme F : Femme M : Mixte	Ouvert aux catégories	Année de naissance	Horaire de départ de la vague	Nbre maxi de concurrents
1000	5600	1	Homme	A partir de cadets	Né en 2006 et avant	9h00	16
		2	Femme	A partir de cadets	Né en 2006 et avant	9h45	16
		3	Homme	A partir de cadets	Né en 2006 et avant	10h30	16
		4	Femme	A partir de cadets	Né en 2006 et avant	11h15	16
		5	Handisport	A partir de cadets	Né en 2006 et avant	12h00	16
Relai (H/F/M)	A partir de benjamins		Né en 2010 et avant				

Nota : Les vagues H/F seront remplies en priorité de la manière suivante :

- Homme : vague n° 3 - 1 (vague n°1 supprimée selon le nombre d'inscrits)
- Femme : Vague n° 4 - 2 (vague n°2 supprimée selon le nombre d'inscrits)

2.2 Épreuve 2 : Aquathlon distance « XS »

Distance natation (m)	Distance course à pied (m)	N° de vague	Sexe H : Homme F : Femme M : Mixte	Ouvert aux catégories	Année de naissance	Horaire de départ de la vague	Nbre maxi de concurrents
500	2800	1	Hommes	A partir de cadets	Né en 2006 et avant	13h00	16
		2	Femmes	A partir de cadets	Né en 2006 et avant	13h30	16
		3	Garçon	Minimes	2007-2008	14h00	16
		4	Fille	Minimes	2007-2008		
		5	Handisport	A partir de minimes	Né en 2008 et avant	14h30	16
Relai (H/F/M)	A partir de benjamins		Né en 2010 et avant	15h00	16		

2.3 Épreuve 3 : Aquathlon « Jeunes »

Distance natation (m)	Distance course à pied (m)	N° de vague	Sexe G : Garçon F : Fille M : Mixte	Ouvert aux catégories	Année de naissance	Horaire de départ de la vague	Nbre maxi de concurrents
300	1900	1	Garçons	Benjamins	2009-2010	16h45	16
		2	Mixte	Benjamins	2009-2010	17h00	16
		3	Filles	Benjamins	2009-2010	17h15	16
200	1200	4	Garçons (ou mixte)	Pupilles	2011-2012	16h15	16
		5	Filles (ou mixte)	Pupilles	2011-2012	16h30	16
100	600	6	Garçons (ou mixte)	Poussins	2013-2014	15h45	16
		7	Filles (ou mixte)	Poussins	2013-2014	16h00	16
50	300	8	Mixte 2 lignes garçons 2 lignes filles	Mini-poussins	2015-2016	15h30	20

2.4 Inscriptions et retrait des dossards

Les inscriptions se font uniquement par internet sur le site de la société de chronométrage « Chronosphère ». Aucune inscriptions sur place le jour de l'épreuve.

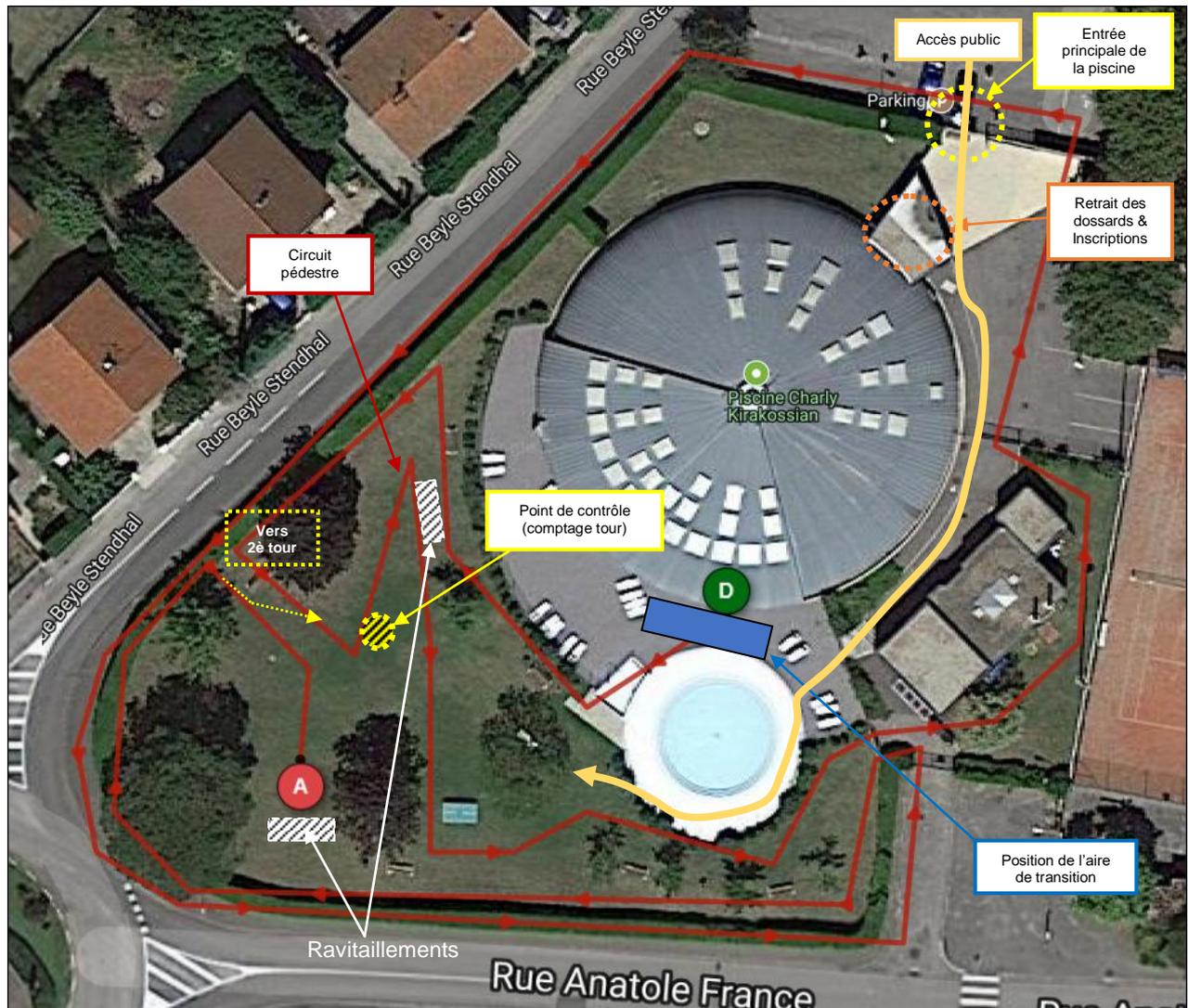
	Licences « compétition FFTri » ou « UNSS »	Autres licences ⁽¹⁾ ou Non licenciés ⁽¹⁾ (pass compétition 2€)
Aquathlon S - Individuel	16 €	18 €
Aquathlon S - Relai	20 €	20 € + 2 € / pass
Aquathlon « Jeunes » - Individuel	5 €	7 €
Aquathlon XS - Individuel (Minimes)	10 €	12 €
Aquathlon XS - Individuel	12 €	14 €
Aquathlon XS - Relai	16 €	16 € + 2 € / pass

(1) : Licences « loisir/dirigeant/Action FFTri », FFN, FFHN, FFA, FFHA et non licenciés.
Pour ces licences, la participation en relai est limitée à la discipline de la licence concernée.

Les inscriptions par internet seront closes le mercredi 23 mars 2022 à minuit.

3. LES PLANS

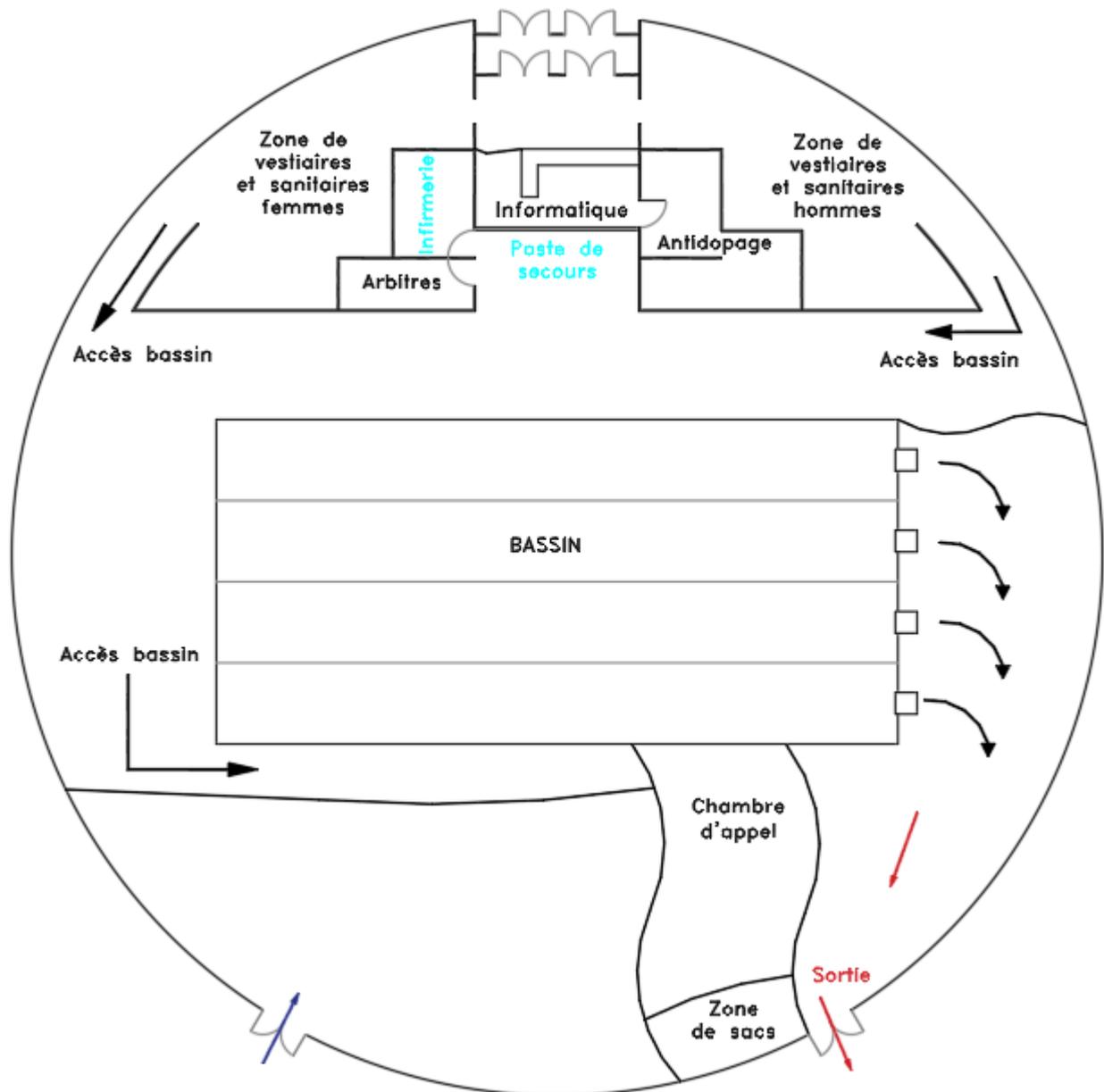
3.1 Plan général du site



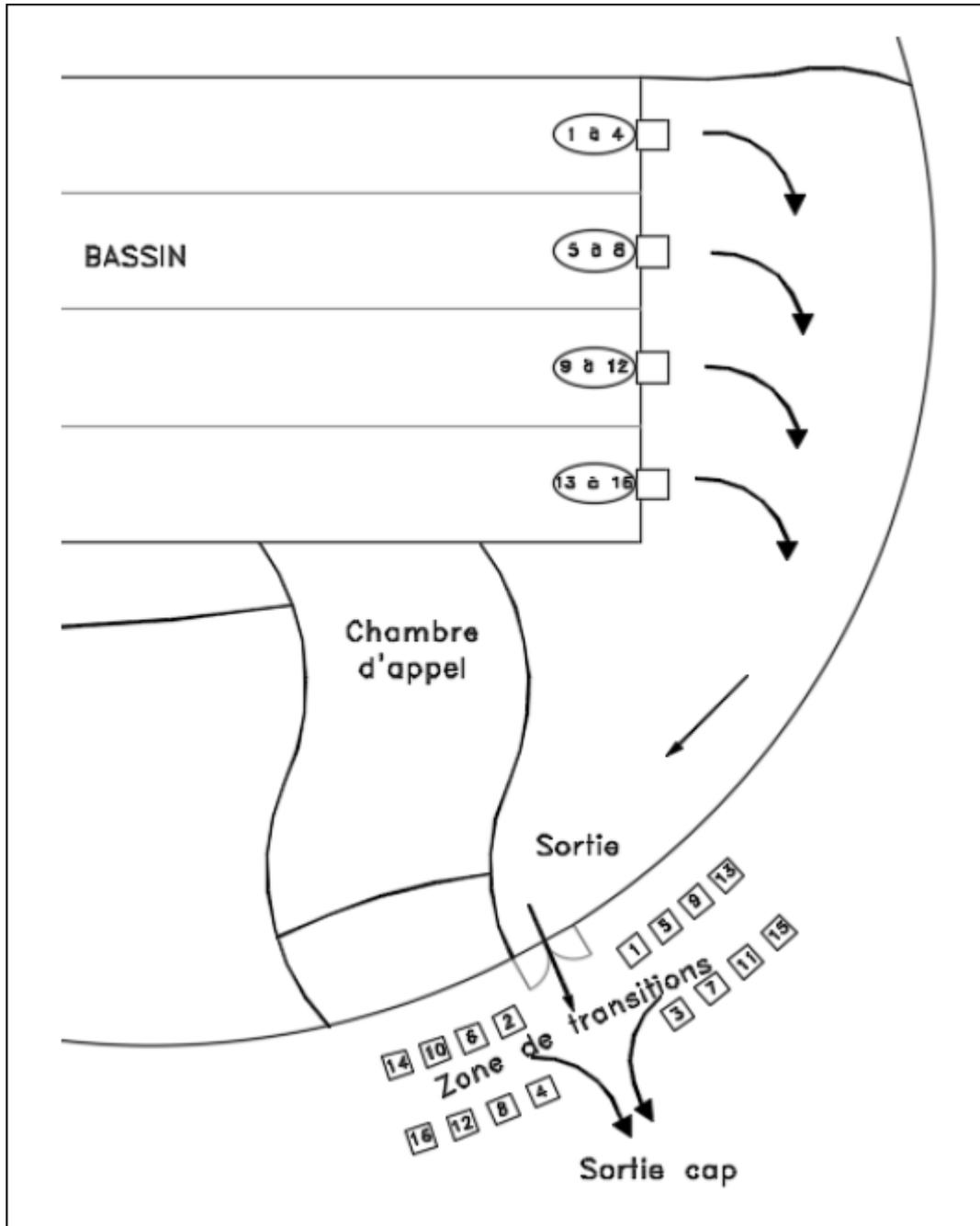
Suivant les conditions sanitaires seront supprimés :

- l'accès public ;
- Le ravitaillement à l'arrivée.

3.2 Plan de la piscine Charly Kirakossian

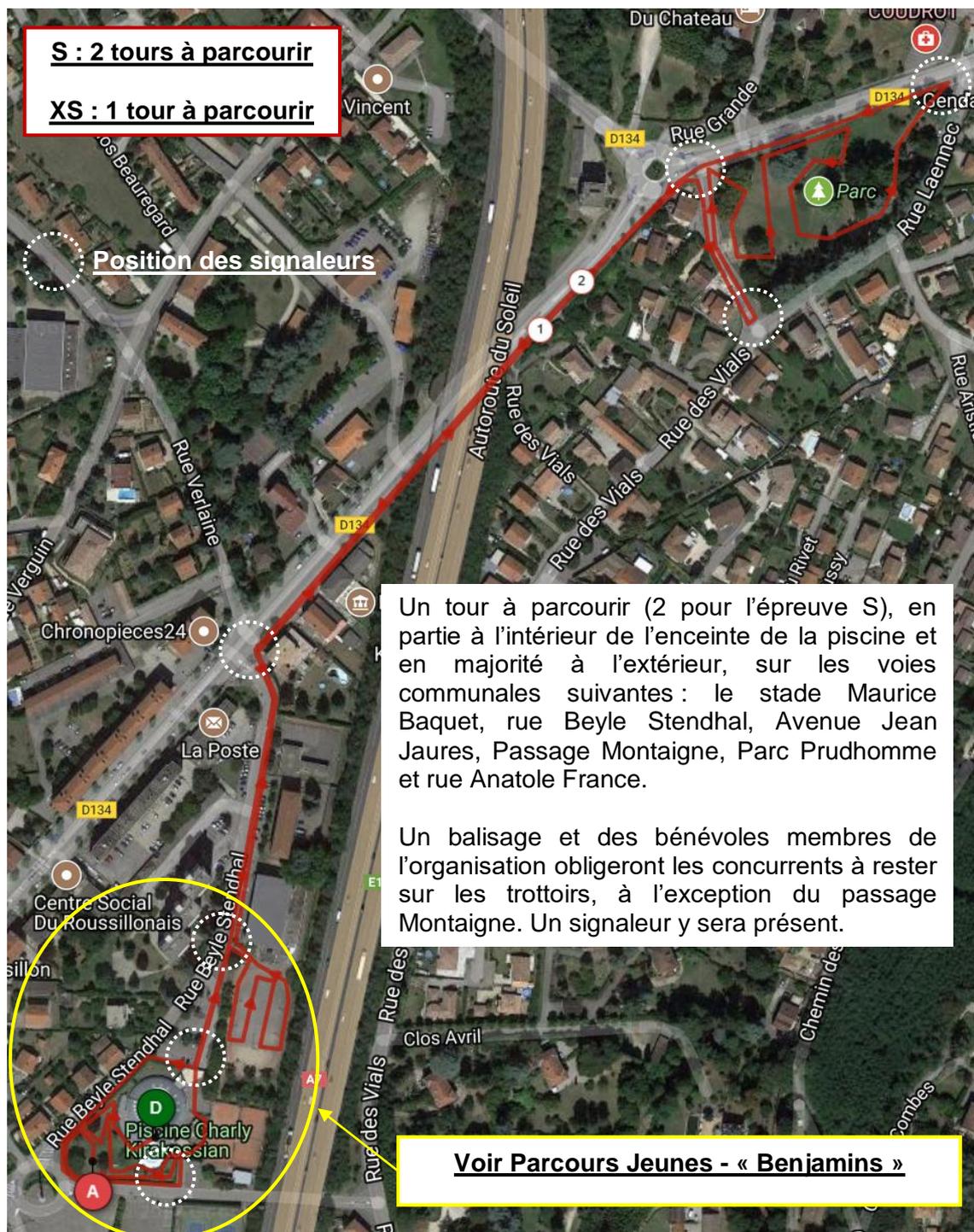


3.3 Plan de l'aire de transition



3.4 Les parcours « course à pied »

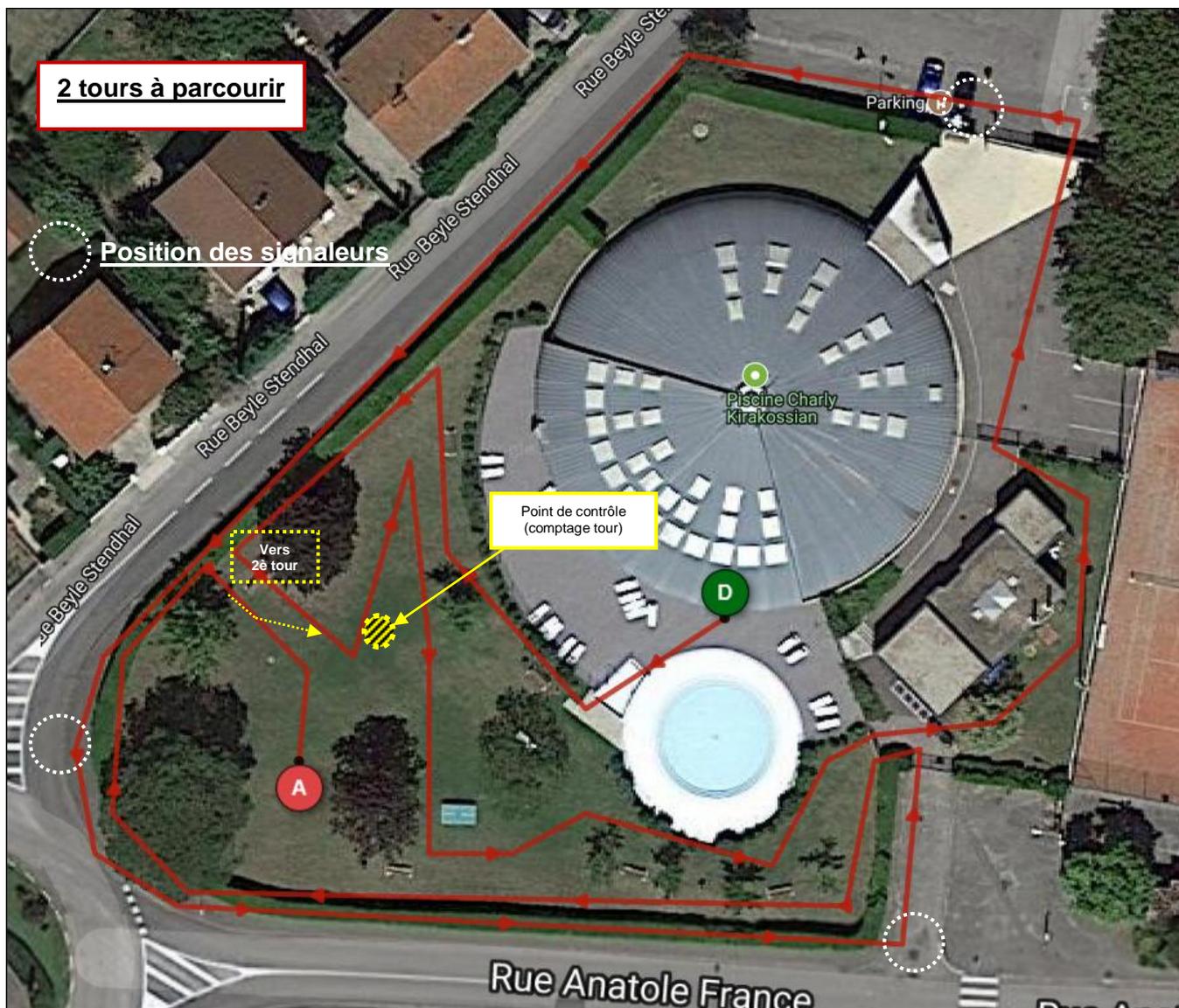
3.4.1 Parcours S et XS (2800m - 5600m)



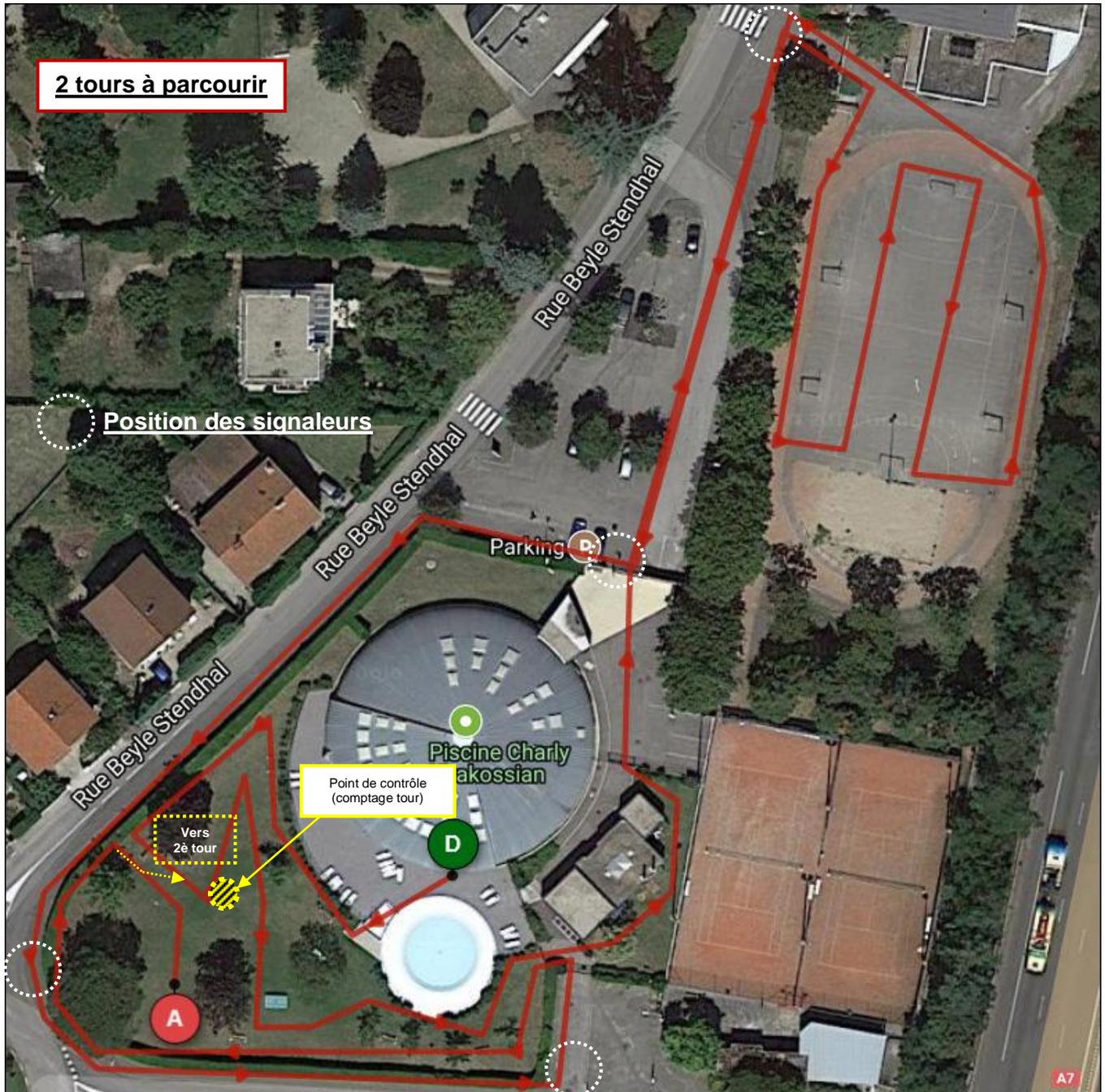
3.4.2 Parcours Jeunes - Mini-poussins (300m)



Un tour à parcourir, exclusivement à l'intérieur de l'enceinte de la piscine.

3.4.4 Parcours Jeunes - Pupilles (1200m)

Deux tours à parcourir, en partie à l'intérieur de l'enceinte de la piscine et en partie à l'extérieur sur le trottoir longeant l'enceinte de la piscine (rues Beyle Stendhal et Anatole France). Un balisage et des bénévoles membres de l'organisation obligeront les concurrents à rester sur le trottoir.

3.4.5 Parcours Jeunes - Benjamins (1900m)

Deux tours à parcourir, en partie à l'intérieur de l'enceinte de la piscine et en partie à l'extérieur, à la fois dans le stade Maurice Baquet, et sur le trottoir longeant l'enceinte de la piscine (rues Beyle Stendhal et Anatole France). Un balisage et des bénévoles membres de l'organisation obligeront les concurrents à rester sur le trottoir.

4. RÈGLEMENT COMPLET

La réglementation générale de la FFTRI (<http://www.fftri.com/reglementation-sportive>) s'applique à toutes les épreuves. L'aquathlon du Pays Roussillonnais est ouvert à tous, sous réserve de présentation :

- d'une **pièce d'identité** (au retrait des dossards),
- d'une **licence** en cours de validité du type :
 - soit « **compétition FFTri** » seule,
 - soit « **loisir/dirigeant/action FFTri** » associée à un **certificat médical datant de moins de 1 an** à la date d'inscription à l'épreuve autorisant la pratique du sport en compétition et acquérir un **Pass Compétition**,
 - soit **d'une autre fédération** (Fédération Française de Natation/Handisport Natation, Athlétisme/Handisport Athlétisme) et acquérir un **Pass Compétition**. La participation est dans ce cas limitée au sport concerné par la licence (natation ou course à pied).
 - soit **Union Nationale du Sport Scolaire** associée à un **certificat médical datant de moins de 1 an** à la date d'inscription à l'épreuve autorisant la pratique du sport en compétition.
- d'une **autorisation parentale** signée par un responsable légal pour les participants mineurs non licenciés. Modèle :

Autorisation parentale (Pour les mineurs non licenciés)

Je soussigné(e),, père/mère/tuteur de l'enfant, atteste autoriser celui-ci à participer à l'Aquathlon du Pays Roussillonnais et autorise l'organisateur à prendre toutes dispositions pour assurer la sécurité de celui-ci.

Fait à :

Le : .. / .. /

Signature :

Les **participants non licenciés majeurs** doivent présenter un **certificat médical datant de moins de 1 an** à la date d'inscription à l'épreuve autorisant la pratique du sport en compétition et acquérir un **Pass Compétition**.

Les **participants non licenciés mineurs** doivent acquérir un **Pass Compétition** et renseigner le **questionnaire de santé** relatif à l'état de santé du sportif mineur : (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043486824>) ou présenter un **certificat médical datant de moins de 1 an** à la date d'inscription à l'épreuve autorisant la pratique du sport en compétition.

Inscription/retrait dossard :

Les inscriptions sont possibles :

- en ligne sur la plateforme de la société Chronosphère jusqu'au 23/03/2022 à minuit,

Chaque concurrent doit pouvoir justifier de son identité au retrait des dossards. Retrait des dossards possible jusqu'à 30min avant son départ. La licence étant dématérialisable, le licencié(e) pourra présenter sa licence au format papier ou numérique (sur smartphone ou tablette par exemple).

Aire de transition :

Les concurrents sont appelés 10 minutes avant leur départ en chambre d'appel et pourront installer leurs équipements de course à pied dans l'aire de transition lorsque le dernier nageur de la vague précédente aura quitté le bassin. Le port du masque est obligatoire.

Située à la sortie du bassin. Les concurrents devront placer leurs affaires de course à pied dans une caisse prévue à cet effet, au niveau de leur chaise. Chaque emplacement individuel est identifié par un numéro correspondant à la ligne d'eau du concurrent. Chaque participant est assuré d'effectuer la même distance entre la sortie de l'eau et la sortie de l'aire de transition.

A la transition, chaque participant devra placer ses affaires de natation (bonnet, lunettes, etc..) dans sa caisse, et la laisser au pied de sa chaise. Elles seront restituées par l'organisation sur la ligne d'arrivée.

Le bassin :

Un briefing d'avant course est donné au bord du bassin pour les épreuves enfants, au départ de chaque vague. Pour les courses S et XS, le briefing sera envoyé par mail, seules les consignes de sécurités seront redonnées au moment du départ.

Chaussures et nourritures interdites aux bords du bassin, douche obligatoire. La course se déroule en bassin couvert de 25 mètres et 4 lignes d'eau. Départ donné dans l'eau. Combinaison de nage néoprène interdite. Port du bonnet de bain obligatoire (fourni par l'organisation). La sortie de l'eau s'effectue par le mur, du côté des plots, pour toutes les lignes d'eau. L'organisation effectue le décompte des longueurs et présente un signal visuel subaquatique avant le dernier aller-retour. Le décompte des 50 derniers mètres est sous la responsabilité du concurrent.

Course à pied :

Tous les compétiteurs doivent porter le dossard fourni par l'organisation, visible devant, non plié ou coupé. Interdiction de courir torse nu. Les épingles à dossard ne sont pas fournies.

Droit à l'image :

Par sa participation à l'aquathlon, chaque concurrent autorise les organisateurs à reproduire par tous moyens techniques et sur tous supports et à diffuser son nom, son image et sa prestation sportive dans le cadre de l'aquathlon du Pays Roussillonnais Entre Bièvre et Rhône.